

FICHE 5 - Protectorats

Les ANOM ne conservent pas de documents concernant les protectorats de la Syrie, du Liban, du Maroc et de la Tunisie.

Voici quelques éléments d'orientation :

- les archives des protectorats français de la Syrie, du Liban, du Maroc et de la Tunisie sont conservées au ministère des Affaires étrangères, Centre des Archives diplomatiques-site de Nantes, 17, rue du Casterneau, 44000 Nantes. <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/archives-diplomatiques/s-orienter-dans-les-fonds-et-collections/etat-general-des-fonds-inventaires-en-ligne/article/protectorats-et-mandat-francais-1881-1956>
- les documents d'état civil de moins de 100 ans sont conservés au ministère des Affaires étrangères, service central de l'état civil, 11 rue de la Maison-Blanche, 44941 Nantes cedex 09
courrier.scec@diplomatie.gouv.fr
<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/archives-diplomatiques/informations-pratiques/site-de-nantes/>
- les documents d'état civil de plus de 100 ans sont conservés au ministère des Affaires étrangères, Centre des Archives diplomatiques, site de La Courneuve, 3 rue Suzanne Masson 93126 La Courneuve cedex
<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/archives-diplomatiques/informations-pratiques/site-de-paris-la-courneuve/>
- les **registres matricules de recrutement militaire** concernant le Maroc et la Tunisie sont conservés par le ministère des Affaires étrangères, Centre des archives diplomatiques-site de Nantes, 17 rue du Casterneau, 44000 Nantes cedex 01 et par les Archives départementales de Paris, 18 boulevard Sérurier, 75019 Paris (Tunisie, à partir de la classe 1929).